



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 28 SEPTEMBRE 2026

Présent : M Le Nagard (Président)

Assiste : M Renault (Cda)

Excusés : MM. Bœuf-Monteiro - Crier - Duclos

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).



ÉVOLUTION DU TEMPS DE JEU – SAISON 2026 / 2027

Le Comité de Direction de la LPIFF a validé la modification du temps de jeu des compétitions futsal nationales et régionales des catégories U16 à Seniors masculines et U18F à Seniors Féminines (modification annoncée dans le PV Futsal de Ligue du 06 juillet 2026).

Le district du Val d'Oise de Football doit donc modifier également le temps de jeu des compétitions départementales correspondantes.

Le Comité de Direction du DVOF lors de sa réunion du 17 juillet 2026 a validé la modification du temps de jeu ci-dessous :

Championnats Seniors et Coupes départementales : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U16 : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U14 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U12 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium U10 : **2 x 20 mn** sans arrêt du chronomètre

La Commission invite les clubs concernés à prendre leurs dispositions pour bénéficier d'un créneau horaire de match compatible avec cette évolution de temps de jeu.

COURRIERS CLUBS

580882 Marcouville City CP : Mail du 21-09-26

Demande de changement d'horaire pour la rencontre Senior D2 n° **79508143** contre FC2M : le samedi 26-09 à 18H30.

Accord de la commission

La commission demande au club de Marcouville de fournir un horaire fixe pour toutes les rencontres à domicile.

551445 Parmain Futsal As : Mail du 22-09-26

Pris note de votre problème de transmission de la FMI pour la rencontre n° **79267156** du 18-09 contre Montigny Lvdb.

Pris note du résultat de la rencontre.

565605 Akacias Futsal : Mail du 24-09-26

Réception de l'attestation municipale de mise à disposition du gymnase Charles Grimaud à Montmagny.

550552 Sannois Fce : Mail du 24-09-26

Pris note de l'erreur concernant l'horaire des rencontres pour vos 2 équipes U14.

580869 Persanaise Cfj : Mail du 27-09-26

Réception de l'attestation municipale de mise à disposition du gymnase Jacques Duclos à Persan

581364 Goussainville Fc : Mail du 28-09-26

Pris note du Forfait général de votre équipe senior 2 en D2 Futsal.



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF**

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 79508146 : 581364 Goussainville Fc 2 / 565605 AKS Futsal 2 du 26-09-26

Lecture de la feuille de match. Lecture du rapport de l'arbitre.

Forfait non avisé de l'équipe de Goussainville Fc 2

565605 AKS Futsal 2 : **5 Buts 3 Points**

581364 Goussainville Fc 2 : **0 But -1 Point**

581364 Goussainville Fc 2 : **amende = 35€**

FORFAIT GÉNÉRAL

SENIOR D2

581364 Goussainville Fc : Forfait général de l'équipe senior futsal D2.

581364 Goussainville Fc amende = 110€

INFORMATION CRITÉRIUMS ET PLATEAUX

La commission futsal informe les clubs qu'un contrôle du nombre de licences validées par catégorie sera effectué chaque vendredi matin.

Les équipes dont le nombre de licences valides est insuffisant seront déclarées forfait par la commission futsal et ne pourront participer aux rencontres du week-end.



CHALLENGE FUTSAL U12

TIRAGE du Tour de Cadrage

Les rencontres du tour de cadrage auront lieu :
Week-end des **17 et 18-10-26**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	N° REF.	CLUB	N° REF.	DATE
1		580882 - MARCOUVILLE CITY CP 1	17	510506 - ENTENTE LSG-RCG 1	1	Dimanche 18-10 à 10H00
2		561071 - ASF ARGENTEUIL 2	11	551445 - PARMAIN FUTSAL AS 1	4	Dimanche 18-10 à 12H00
3		550552 - SANNOIS FCE 1	2	565321 - ACADÉMY 2	14	Samedi 17-10 à 14H00
4		560814 - FUTSAL CLUB VLB 2	8	850343 - ATTAINVILLE FUTSAL C 2	21	Samedi 17-10 à 10H00
5		580869 - PERSANAISE CFJ 2	16	564856 - GÉNÉRATION HERBLAY 1	12	Dimanche 18-10 à 12H00

Equipes exemptées du tirage :

Académie 1 – Afs Vauréal 1 - Asf Argenteuil 1 – Attainville Futsal C 1 - Avicenne Asc 1 – Combo Futsal 1 – FCVLB 1 - Garges Djibson Asc 1 – Marcouville City CP 2 – Persanaise Cfj 1 – Sannois Fce 2 -

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE du Tour de Cadrage

Les rencontres du tour de cadrage auront lieu :

Week-end des **17 et 18-10-26**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	N° REF.	RESULTAT	CLUB	N° REF.	DATE
1		565321 - ACADEMY 1	11		560814 - FUTSAL CLUB VLB 2	7	Dimanche 18-10 à 14H30

Equipes exemptées du tirage :

Afs Vauréal 1- Asf Argenteuil 1 – Asf Argenteuil 2 - Attainville Futsal C 1 - Avicenne Asc 1 – Combo Futsal 1 – FCVLB 1
- Entente LSG-RCG 1 - Foot Indoor Loisir 1 - Garges Djibson Asc 1 – Marcouville City CP 1 – Marcouville City CP 2 –
Persanaise Cfj 1 – Sannois Fce 1 – Sannois Fce 2 -

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



PLATEAUX FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U8 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U8 et Feuille de Présence U8.

La feuille de rencontres n'est pas à transmettre au Dvof. Elle sert aux clubs pour la gestion des plateaux.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

PLATEAUX FUTSAL U8

Journée N°1 - Week-end des 10 et 11 Octobre 2026			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 10 Octobre 2026 (coup d'envoi à 10h00)			
Futsal Club VLB	Complexe Sportif Didier Vaillant Avenue de St Denis 95400 Villiers le Bel	6	Futsal Club VLB 1 Ermont Ams (1-2) Academy 95 (1-2) Montmorency Futsal 1
Dimanche 11 Octobre 2026 (coup d'envoi à 09h00)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	6	Garges Djibson Asc 1 Génération Herblay (1-2) Marcouville City Cp (1-2) Persanaise Cfj 1

Prochaine réunion : Lundi 05-10-26 à 18H30